



# SECTION SPORT-ÉTUDES ARBITRES BASKET ORLÉANS

## PRÉSENTATION

*« Une alliance parfaite entre l'école et la passion du basket »*

# INTRODUCTION

La **Classe Arbitres**, de son nom initial, **existe depuis 2009 et officiellement reconnue** par l'Éducation Nationale **depuis 2011**.

Elle a été **élevée au rang de Section Sport-Études en 2024**.

Elle a été **créée sur l'initiative commune de :**

- **Alain BOYER**, ancien président du Comité du Loiret et actuel Président du CDOS,
- **Max MAMIE**, ancien arbitre international et ancien commissaire FIBA/LNB
- et avec l'appui scolaire de **Chantal GAUBERT**, ancienne basketteuse et professeure d'EPS au lycée Pothier.

En **2013**, **Max Mamie a cédé sa place de responsable-formateur à Romain PELLETIER**, ex. arbitre de Championnat de France et désormais **CTO de la Ligue du Centre-Val de Loire de Basketball et observateur national** (en NM2, LF2, NF1 et Espoirs).

# PARTENARIAT

## LES 2 LYCÉES ET LE COMITÉ

La Section Sport-Études Arbitres Basket d'Orléans (SSEAB) est le fruit d'un partenariat étroit entre :

- Le **Comité du Loiret de Basketball**,
- Les **lycées Benjamin Franklin & Pothier d'Orléans** :
  - ➔ Le lycée Benjamin Franklin accueille les séances théoriques et une partie des séances de P.P.G. (de novembre à mars)
  - ➔ Le lycée Pothier accueille les séances pratiques des élèves de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>, une partie des séances de P.P.G. (de septembre à novembre et de mars à mai) et les séances théoriques des élèves de terminale.

C'est aussi le lycée dans lequel sont scolarisés les élèves internes.



# PARTENARIAT SPÉCIFIQUE

## COMITÉ DU LOIRET / ORLÉANS LOIRET BASKET

Les **élèves de Terminale** et les élèves de **2de et 1<sup>ère</sup>** qui sont **arbitres officiels potentiels** ont leurs **séances pratiques à l'Arena CO'Met d'Orléans** dans le cadre d'une **convention** avec le **Centre de Formation d'Orléans Loiret Basket**.

Les **jeunes** seront **amenés à s'entraîner à arbitrer lors des entrainements des U18 Élite et Espoirs** et sont encadrés par le staff sportif composé du responsable de la SSEAB ainsi que Nicolas GUERIN (coach Espoirs) et Alexandre MACHU (coach U18 Élite).



Des **outils pédagogiques** sont mis à leur disposition pour progresser :

- Des **oreillettes** afin de communiquer avec son collègue et le formateur,
- Des **restitutions vidéos** de leurs entrainements afin de débriefer les séances pratiques.

# L'ÉQUIPE ENCADRANTE



## L'équipe de formation

- Romain PELLETIER : responsable-formateur salarié (détaché par la Ligue CVL Basketball),
- Magali DUMERY : intervenante bénévole,
- Chantal GAUBERT : professeure référente au lycée Pothier  
Elle sera remplacée par Marie-Hélène FAYOT à compter de la rentrée 2025
- Sandrine THEILLAY : professeure référente au lycée B. Franklin

Magali DUMERY s'occupe des jeunes en classe de 2<sup>nde</sup> et gère la formation initiale jusqu'au passage de l'Examen Arbitre Départemental.

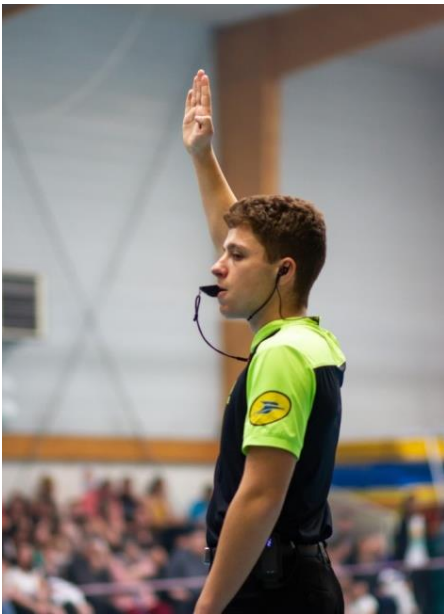
Elle gère également la partie pratique pour les élèves de 1<sup>ère</sup>.

Romain PELLETIER gère les cours théoriques des élèves de 1<sup>ère</sup> ainsi que toute la formation des élèves de terminale.

Il gère également les entretiens individuels et la présence aux conseils de classe.

# OBJECTIF ET FONCTIONNEMENT

Objectif principal : **accompagner les élèves** tout au long de leur cycle de lycéen afin de **devenir arbitre officiel** de basketball et évoluer tout en **obtenant le baccalauréat**.



Une formule adaptée à chaque niveau :

Pour les élèves de **2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>** : des **séances tous les mercredis de 14h à 17h** sous plusieurs formes possibles :

- **1h30 de pratique + 1h30 de théorie** (classique),
- 2h à 2h30 de pratique (compétition UNSS),
- 2h de théorie (en cas de terrain indisponible ; assez rare).

Pour les élèves de **Terminale** : **séance pratique & vidéo** le jeudi soir de 18h à 20h **et théorique** le vendredi matin de 11h à 12h.

À cela s'ajoute **1h de préparation physique générale** pour tous les élèves le jeudi de 12h à 13h.

# PRATIQUE ET ÉVALUATION TRIMESTRIELLE

Mise en application des cours lors :

- des rencontres/compétitions UNSS,
- des rencontres amicales organisées par la Ligue CVL, le CD 45 ou Orléans Loiret Basket

**Évaluations** : au minimum 1 note en théorie + 1 note en pratique + 1 note de participation = **3 notes minimum par trimestre**

(ou semestre suivant le fonctionnement de chaque établissement)

Apparition de l'**appréciation** et de la **moyenne sur le bulletin** scolaire de chaque élève.

# PARCOURS SCOLAIRE/SPORTIF

## ○ Parcours scolaire - Objectifs

- Suivi des résultats via ProNotes
- Suivi des absences et retards
- Cours de soutien en cas de difficultés
- Élaboration du projet d'études post-bac
- ✓ Réussite scolaire via l'obtention du baccalauréat

Un **entretien** est **réalisé à chaque fin de trimestre** (ou semestre suivant le mode de fonctionnement de chaque lycée) pour faire un **point sur les résultats scolaires et appréciations** notées par le corps enseignant.

Le responsable est présent lors de chaque conseil de classe.

## ○ Parcours sportif - Objectifs

- Saisie des résultats sur ProNotes
- Suivi des absences et retards
- Élaboration d'un projet sportif & arbitral
- ✓ Réussite sportive via l'obtention du niveau national UNSS et de l'Examen Arbitre Départemental FFBB
- ✓ Passage de l'Examen Arbitre Régional\* pour les profils les plus avancés



Tous les jeunes passeront l'Examen Arbitre départemental et compteront donc pour leur club dans le cadre du Pacte Officiels #TousEngagés

\* En totalité ou une partie des épreuves suivant le profil et l'évolution



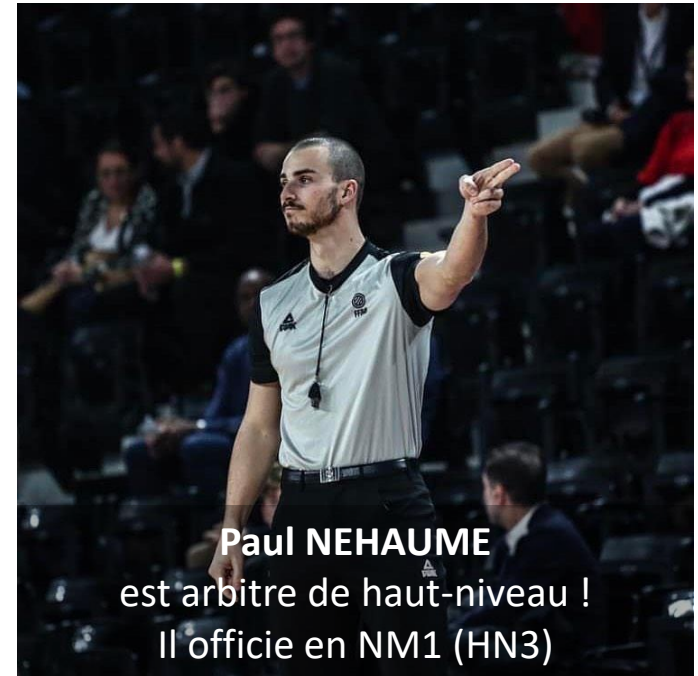
# LE PROGRAMME SUR LES 3 ANNÉES

Année scolaire de 2 <sup>nde</sup>	Année scolaire de 1 <sup>ère</sup>	Année scolaire de Terminale
Apprentissage pratique ludique en situation de 1c1, 2c2 et 3c3	Perfectionnement pratique en 5c5	Pratique avancée : arbitrage des entraînements U18/Espoirs de l'OLB
Le règlement officiel de basketball	Apprentissage des interprétations officielles du règlement	Perfectionnement des connaissances réglementaires (interprétations)
Passage de la formation Arbitre club	Le e-learning de l'EAR - Epreuves 1 & 2	Le e-learning de l'EAR - Épreuves 3/4/5
Passage de l'Examen Arbitre Départemental	L'oral de règlement de l'EAR	L'oral de communication/gestion de l'EAR
Les devoirs de l'arbitre officiel	Procédures administratives	Procédures administratives – Volume 2
Se placer et se déplacer sur le terrain	La mécanique de l'arbitrage	Techniques Individuelles d'Arbitrage (I.O.T.)
Gestion des acteurs - Volume 1	Gestion des acteurs – Volume 2	Manager l'équipe d'officiels
Apprendre à se maîtriser et communiquer	La gestion de l'erreur, du stress et des émotions	Les profils de personnalité
Les règles spécifiques aux U13 et U15	Apprentissage de l'analyse vidéo	Perfectionnement de l'analyse vidéo
Échanger avec le collègue arbitre	Briefing/débriefing	Thématiques transversales : alimentation, sommeil, paris sportifs

# LES ARBITRES FORMÉS RÉUSSISSENT

## Le système fonctionne, en voici les preuves !

- 40 arbitres départementaux et 20 arbitres régionaux formés,
- 16 arbitres nationaux UNSS et 4 internationaux ISF\* formés,
- 2 arbitres sont allés officier en Côte d'Ivoire
- 2 arbitres ont officié lors d'un mondial ISF\*,
- 7 arbitres ont intégré le groupe JPR\*\* de la Ligue du Centre-Val de Loire
- 3 arbitres sont arbitres fédéraux
- 3 arbitres officient actuellement en U15-U18 Élite et NF3
- 1 arbitre formé officie dans le haut-niveau



**Paul NEHAUME**  
est arbitre de haut-niveau !  
Il officie en NM1 (HN3)

# CANDIDATURE

Afin que la **candidature** soit **recevable**, il sera demandé :

- une **lettre de motivation** rédigée par le(la) candidat(e),
- les **bulletins scolaires du 1er et du 2ème trimestre** de l'année de 3ème, ou du 1<sup>er</sup> semestre (suivant le fonctionnement de l'établissement)
- un **avis du professeur d'EPS** du collège + un avis de **l'entraîneur(e) et du (de la) président(e) du club** dans lequel évolue le(la) candidat(e),
- éventuellement, un avis du formateur club/CDO si l'arbitre est déjà officiel ou en formation en école d'arbitrage.

La **candidature** sera **à envoyer AVANT LE 30/04** aux deux professeurs référentes :

- Chantal GAUBERT - Lycée Pothier : [chantal.gaubert@ac-orleans-tours.fr](mailto:chantal.gaubert@ac-orleans-tours.fr)

ou par courrier : Lycée Pothier, à l'attention de Mme GAUBERT Chantal, 2 bis rue Marcel Proust - 45000 ORLÉANS

- Sandrine THEILLAY - Lycée B. Franklin : [sandrine.theillay@ac-orleans-tours.fr](mailto:sandrine.theillay@ac-orleans-tours.fr)

ou par courrier : Lycée Benjamin Franklin, à l'attention de Mme THEILLAY Sandrine, 21 bis rue Eugène Vignat - 45000 ORLÉANS



## LYCÉE BENJAMIN FRANKLIN

BP 72049 - 21, bis rue Eugène Vignat  
45 010 ORLEANS CEDEX 1  
02.38.79.10.10  
[www.lycee-benjamin-franklin.fr](http://www.lycee-benjamin-franklin.fr)



## COMITÉ DU LOIRET DE BASKET

**ESPACE BASKET**  
Allée Sadi Carnot, 45770 SARAN  
02.38.53.14.11  
[www.basketloiret.com](http://www.basketloiret.com)



## LYCÉE POTHIER

2 bis, rue Marcel Proust,  
45044 ORLEANS CEDEX 1  
02.38.79.56.00  
[www.lycee-pothier.com](http://www.lycee-pothier.com)